

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées à l'Assemblée de la Santé pour adoption

**Résolution Protection des services de santé et des infrastructures de santé
publique dans les situations de conflit, en référence à la situation
résultant des récentes attaques contre la République islamique d'Iran**

A. Lien avec le budget programme approuvé pour 2026-2027

- 1. Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 au titre duquel/desquels ce projet de résolution serait appliqué s'il était adopté :**
 - 6.1.1 L'OMS renforce les systèmes de surveillance et d'alerte, y compris les capacités de diagnostic et de laboratoire, afin d'assurer un suivi efficace des menaces pour la santé publique et de faire en sorte que les événements de santé publique soient rapidement détectés, vérifiés, évalués quant aux risques et classés
 - 6.1.2 L'OMS coordonne des interventions rapides et efficaces face aux menaces aiguës pour la santé publique, notamment en déployant des capacités d'intervention multisectorielles, en renforçant les fournitures d'urgence et le soutien logistique, en apportant un financement d'urgence et en mettant en œuvre des plans de riposte stratégiques et opérationnels
 - 6.2.1 L'OMS coordonne et pilote le Groupe sectoriel pour la santé ou le secteur de la santé, ainsi que ses partenaires, afin d'évaluer les besoins en matière de santé et d'établir, de financer et de suivre les plans d'intervention humanitaire d'urgence sanitaire dans les situations d'urgence humanitaire
 - 6.2.2 L'OMS assure la prestation de soins vitaux et maintient les services et systèmes de santé essentiels dans les situations d'urgence et de vulnérabilité, en s'attaquant aux obstacles à l'accès et aux inégalités
- 2. En quoi l'examen du projet de résolution se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2026-2027 ?**

Sans objet
- 3. Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2026-2027 qui ne peut pas être incluse dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027 :**

Sans objet
- 4. Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la résolution :**

Un an (mai 2026 – mai 2027)

B. Incidences, en termes de budget et de ressources, de l'application de la résolution pour le Secrétariat

- 1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la résolution, en millions USD :**

7,19 millions USD

- 2.a. Estimation des dépenses à prévoir pouvant être incluses dans la limite du budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
7,19 millions USD
- 2.b. Estimation des dépenses supplémentaires à prévoir qui ne sont pas inscrites dans le budget programme approuvé pour 2026-2027, en millions USD :**
0
- 3. Estimation des dépenses à budgétiser dans le projet de budget programme pour 2028-2029, en millions USD :**
Sans objet
- 4. Estimation des dépenses à budgétiser dans les futurs projets de budget programme, en millions USD :**
Sans objet
- 5. Volume des ressources déjà disponibles pour financer l'application de la résolution lors de l'exercice en cours, en millions USD**
- **Ressources disponibles pour financer la résolution lors de l'exercice en cours :**
2,8 millions USD
 - **Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours :**
4,39 millions USD dont 0,83 millions USD en coûts liés au personnel et 3,56 millions USD en coûts liés aux activités, sur la base du plan de riposte actuel.
 - **Le cas échéant, estimation des ressources financières faisant l'objet des efforts de mobilisation actuels qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours :**
L'OMS mobilise activement des ressources par son appel éclair face à l'escalade de la violence au Moyen-Orient, qui vise 33,30 millions USD, dont 7,19 millions USD pour la République islamique d'Iran. Des fonds supplémentaires sont recherchés par des contributions de donateurs d'urgence, des allocations du Fonds central pour les interventions d'urgence et l'aide bilatérale.

Tableau. Ventilation des dépenses estimatives (en millions USD)

Exercice	Coûts	Région						Siège	Total
		Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidentale		
B.2.a. 2026-2027 Dépenses déjà prévues	Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1,39	0,00	0,00	1,39
	Activités	0,00	0,00	0,00	0,00	5,80	0,00	0,00	5,80
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	7,19	0,00	0,00	7,19
B.2.b. 2026-2027 Dépenses supplémentaires	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.3. 2028-2029 Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.4. Exercices futurs Dépenses à prévoir	Personnel	–	–	–	–	–	–	–	–
	Activités	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	–	–	–	–	–	–	–	–
B.1. Total des dépenses à prévoir pour appliquer la résolution									7,19